

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA
MRC DE MONTMAGNY, TENUE À LA MRC DE MONTMAGNY, MARDI
LE 8 NOVEMBRE 2011, À 20H30, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES
MAIRES SUIVANTS :**

MESSIEURS,

- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer

SONT ABSENTS :

MESDAMES,

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- MARIE-EVE PROULX, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

et

MESSIEURS,

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretonnières
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LÉON LAVERDIÈRE, municipalité de Lac-Frontière
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAudeau, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Nancy Labrecque, directrice générale.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET AJOURNEMENT

Les deux membres présents constatent que le quorum n'est pas atteint. Conformément à l'article 155 du Code municipal, les deux membres présents déclarent la session ajournée au mardi 15 novembre 2011 à 21h30.

Gaston Caron, représentant de la Ville de Montmagny

Rosario Bossé, municipalité de Berthier-sur-Mer

Nancy Labrecque, directrice générale